

Association Sanitaire Apicole Départementale

VOTRE ADRESSE INTERNET: @

Nom/Prénom: Numéro de Tél:

Adresse:

Code postal: Commune:

Dépôt choisi (Se reporter à la page organigramme du bulletin):

RUCHER DADANT

Référence	Description	Prix unitaire	Quantité	Total
R1	Ruche montée complète (10 cadres filés) ainsn012100	69,70 €		
R2	Corps de ruche Dadant Nicot 10 cadres (sans cadres filés) ainsn282400	22,20 €		
R3	Ruche montée complète (12 Cadres filés) ainsn013100	78,50 €		
R4	Hausse Dadant Nicot 9 cadres (sans cadre) ainsn 202400	12,25 €		
R5	Hausse montée bois 9 ^{1/2} dadant cadres filés ainsn202100	20,65 €		
R6	Hausse montée bois 11 ^{1/2} dadant cadres filés ainsn203100	22,90 €		
R7	Toit tôle galvanisée 10 cadres (hauteur 10 cm) ainsn232100	7,95 €		
R8	Toit tôle galvanisée 12 cadres (hauteur 10 cm) ainsn233100	8,70 €		
R9	Toit plat plastique injecté 10 cadres (hauteur 10 cm) ainsn232400	7,15 €		
R10	Plancher moulé injecté aéré avec plaque de fermeture et porte (10c) ainsn212305	10,17 €		
R11	Plateau bois grillagé 10 cadres avec plaque d'obturation et grillage en fil galvanisé soudé très rigide ainsn212500	13,20 €		
R12	Plancher bois grillagé 12 cadres avec plaque d'obturation et grillage ainsn213500 en f	13,75 €		
R13	Cadre droit avec file inox de 10 pour CORPS de RUCHE ainsn252513n	0,86 €		
R14	cader droit 1/2 dadant fil inox ainsn253513n de 10 pour HAUSSE	0,86 €		
R15	Couvre cadre nourrisseurs NICOT ,cheminée centrale 10C ainsn501800	8,55 €		
Total des ruchers DADANT =>				

RUCHER VOIRNOT

Référence	Description	Prix unitaire	Quantité	Total
RV1	Ruche montée complète (10 cadres nus) ainsn14200	77,50 €		
RV3	Hausse montée bois avec 9 f2 cadres nus ainsn204200	22,50 €		
RV5	Toit tôle galvanisée (hauteur 10 cm) ainsn234100	8,20 €		
RV6	Plancher bois grillagé avec plaque d'obturation ainsn214500	13,80 €		
Total des ruchers VOIRNOT =>				

Somme totale des ruchers DADANT & VOIRNOT = >

Reportez ce total sur la feuille **ADHESION 2018** (Chèque global à l'ordre de l'Abeille de l'Aisne)

Fait à:

Le:

Signature:

Rappel: Conformément à la décision prise en CA et renouvelée à l'AG d'automne les matériels non retirés dans les dépôts au 1er mai 2018 seront acquis à l'association et reversés aux ruchers école.

Après le 15 février votre commande ne pourra pas être honorée.

À renvoyer sous affranchissement suffisant à : Mr Camus Jean Marie, 46 rue NicolasGrain, 02120 VADENCOURT

camusi.apiaisne@laposte.net